

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ARICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE

CENTRE TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CONSULTATION N° 05/2023

**CAHIER DES CHARGES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN SITE
WEB ET D'UNE APPLICATION ANDROID AU PROFIT DU CENTRE
TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Article 1: Objet de la consultation

Le Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB) se propose de lancer une consultation pour le développement d'un site web et une application à son profit.

Les objectifs du site web:

Les objectifs visés par la mise en place du site web du centre sont :

- Présenter Le CTAB, ses objectifs et missions, ses partenaires,
- Assurer la visibilité du CTAB par la communication autour de ses activités (photos, vidéos, spots publicitaires, articles scientifiques et de vulgarisation, formations, workshops, conférences, enquêtes, interviews etc.),
- Diffuser des appels d'offres et des appels à candidature liés aux activités du centre.
- Promouvoir le Secteur de l'agriculture biologique en Tunisie.
- Promouvoir les produits bio Tunisiens dans le monde et en Tunisie.

La cible concernée par le site :

- * Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, les Commissariats régionaux aux développements agricoles, Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles,
- * Les institutions de recherche et établissements d'enseignement supérieur,
- * L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la pêche, les Unions régionales de l'Agriculture et de la pêche,
- * Experts et Consultants,
- * Offices et Groupements,
- * Investisseurs & Entrepreneurs, l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles,
- * Les Centres Techniques,
- * Les fournisseurs des intrants Bio,
- * La société civile,
- * Les opérateurs dans le secteur Biologique (Agriculteurs, Exportateurs, Transformateurs, etc.),
- * Les organisations internationales (IFOAM, FiBL, ITAB, ect.).

Article 2 : Modalité de Participation

L'offre préparée par le soumissionnaire doit être présentée obligatoirement en deux parties distinctes, offre technique et offre financière, mise sous enveloppes séparées et cachetées, lesquelles devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante:

CENTRE TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

NE PAS OUVRIR

Consultation N°05/2023 CTAB/BIO MARCHE «Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine»

PROCESSING N° 14.0156.1-100.00

AGREEMENT N° 81296605

**DEVELOPPEMENT D'UN SITE WEB ET D'UNE APPLICATION
ANDROID AU PROFIT DU CENTRE TECHNIQUE DE
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

A - ENVELOPPE ADMINISTRATIVE

1. Fiche de renseignement dûment signée, datée et cachetée. (Modèle ci-joint)
2. Un extrait du registre de commerce.
3. Un Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.
4. Une copie certifiée conforme de l'attestation des impôts valide à la date d'ouverture des plis.
5. Une déclaration sur l'honneur de non appartenance, d'absence d'incompatibilité et de non influence présentée par le soumissionnaire.
6. - Le présent cahier des charges signé, coté, paraphé, daté et cacheté (toutes les pages).

B - ENVELOPPE TECHNIQUE

Elle portera la mention « Offre Technique » et devra contenir les pièces suivantes:

1. La qualification et les références du chef de projet et de chaque intervenant.
2. Les CVs détaillés ainsi que le justificatif de l'expérience du chef de projet et de chaque intervenant proposé.
3. Le délai et le planning de réalisation en faisant apparaître clairement la répartition du programme.
4. Liste des entreprises ayant un site web créé par le présent soumissionnaire.

C - ENVELOPPE FINANCIÈRE

Elle portera la mention « Offre Financière » et renfermera :

1. La soumission dûment remplie, signée et cachetée conformément au Modèle ci-joint,
2. Le bordereau des prix conformément au Modèle ci-joint.

Article 3 : Date limite de réception des offres et ouverture des plis

Les offres doivent parvenir par voie postale ou remises en main propre au bureau d'ordre du Centre Technique de l'Agriculture Biologique au plus tard le 27/10/2023. Le cachet du bureau d'ordre du CTAB et/ou le cachet de la poste fait foi. Tous les plis (techniques et financiers) seront ouverts en une seule séance.

Toute offre parvenant après le délai prévu ou ne contenant pas les pièces demandées sera rejetée.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou lui apporter quelque modification que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après l'expiration du délai d'envoi des offres.

Article 4 : Evaluation des offres

La commission d'évaluation et de sélection procédera, en premier lieu et après vérification de tous les documents administratifs, à l'évaluation financière. L'offre financière la moins-disante fera l'objet d'une évaluation technique qui se basera, alors, sur le respect des critères d'évaluation technique. Etant conforme, elle sera retenue comme offre financière et technique. Sinon, la commission procédera de même à l'étude de la deuxième offre, ou la troisième, etc.

L'évaluation technique nécessite le respect des critères de compétence technique tels que décrits dans le Cahier des Clauses Techniques.

Article 5 : Critères de sélection

La présente consultation s'adresse aux Bureaux spécialisés dans la conception de systèmes d'information et le développement de sites web et qui répondent aux critères de sélection (voir Annexe (cahier des clauses techniques)).

Article 6 : Validité des offres

Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les participants seront liés par leurs offres pour jusqu'à la clôture de la consultation à compter du jour suivant la date-limite fixée pour la réception des offres. Pendant cette période, ils ne peuvent quelle qu'en soit la raison revenir sur les prix et les conditions de leur offre.

Article 7 : Délai de réalisation de la consultation

Le délai de réalisation du site web ne doit en aucun cas être supérieur à 50 jours calendaires à compter de la date de réception du bon de commande. Ce délai ne tient pas compte des périodes de validation des étapes mentionnées dans le tableau des phases.

Article 8 : Durée, déroulement et lieu de la mission

Le prestataire doit proposer un planning détaillé d'implantation et de mise en œuvre ainsi qu'un chronogramme par phase.

Les délais de la mise en œuvre ne doivent pas dépasser 50 Jours (hors délais de validation par le Comité de suivi du projet).

Le CTAB mettra à la disposition du Consultant toutes les informations, les entrants « Inputs » et la documentation disponible nécessaire à l'accomplissement de la mission. Le Consultant retenu travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du CTAB.

Article 9 : Réception du site

9.1 Réception provisoire

La réception provisoire est prononcée après les étapes suivantes :

- L'approbation du site web par le CTAB,
- L'audit du site web avant son hébergement,
- La mise en service du site web et de son hébergement obligatoire au niveau l'ATI et à la charge du prestataire,
- L'accomplissement de toutes les obligations contractuelles y compris la formation du responsable de site au niveau du CTAB.

Un procès-verbal de réception provisoire, portant sur l'ensemble des prestations, sera signé par les deux parties.

9.2 Réception définitive

La réception définitive est prononcée après l'achèvement de la période de garantie et une fois que le site WEB ne présente aucun mauvais fonctionnement. Un procès-verbal de réception définitive sera signé par les deux parties.

Article 10 : Paiement

Le paiement sera effectué par virement bancaire ou postal au compte courant qui sera donné par écrit par le fournisseur, sur production d'une facture en quatre (04) exemplaires et du procès-verbal de réception provisoire sans réserves correspondant.

Article 11 : Frais d'Enregistrement

Les frais de timbre et d'enregistrement du marché sont à la charge du titulaire du marché.

Article 12 : Service de la garantie

Le prestataire doit remplir un formulaire signé et légalisé d'engagement de continuation des travaux ainsi que la garantie même après paiement total de la somme, avant réception final à cause de contraintes de temps limité par le projet.

Article 13 : Période de garantie

Le fournisseur garantit le site à livrer contre tout vice ou défaut pendant un délai de Douze (12) mois à compter de la date de réception provisoire.

Article 14 : Services après-vente

14.1. Formation

Le prestataire assurera une formation pour 2 personnes qui seront désignées par le CTAB. Un support de formation doit être fourni pour chaque participant. Cette formation a pour objectif de familiariser ces personnes aux outils d'administration, de mise à jour et d'évolution du site web.

14.2. Assistance

Le prestataire assurera une assistance gratuite pendant la durée de garantie concernant l'utilisation de site. Cette assistance doit être réalisée par téléphone ou en cas de besoin par déplacement au siège du CTAB dans les 48 heures.

14.3. Intervention pendant la période de garantie

Pendant la période de garantie, le prestataire doit assurer une maintenance préventive (semestrielle) et curative (par déplacement au siège du CTAB dans les 48 heures). La mise à jour (en ajoutant certaines fonctionnalités) se fera par le personnel du prestataire.

Article 15 : Pénalité de retard

Pour chaque jour de retard non justifié par écrit à l'avance, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison de un pour mille (1/1000) par jour de retard. Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder cinq pour cent (5%) de la valeur totale de la consultation.

Article 16 : Résiliation

Le CTAB se réserve le droit de mettre fin à l'exécution de la consultation dans les conditions suivantes :

- En cas d'inexécution totale ou partielle de la consultation ou des retards qui se prolongent au-delà d'un mois à compter de la date limite de livraison.
- La résiliation est alors prononcée 10 (dix) jours après une mise en demeure envoyée par lettre recommandée et restée sans effet.
- Lorsque le fournisseur s'est livré à des actes frauduleux,

Par ailleurs, le décès, la dissolution, la faillite et la liquidation judiciaire du fournisseur entraînent de plein droit, la résiliation.

Article 17 : Litige

En cas de contestation à l'occasion de l'exécution de la présente consultation et à défaut d'une solution amiable, il sera fait attribution de juridiction aux tribunaux tunisiens compétents de Sousse.

Article 18 : Domicile

Le soumissionnaire retenu est tenu durant la durée de la réalisation du projet de faire éllection de domicile à une adresse où lui sera faite toute notification ou communication concernant la réalisation du projet.

Article 19 : Obligations

Durant la validité de la présente, le soumissionnaire s'engage à :

- Se conformer à toute consigne générale ou particulière, permanente ou temporaire qui serait mise en vigueur par la Direction Générale du Centre Technique de l'Agriculture Biologique,
- Veiller au bon usage des documents, du matériel, des équipements et des locaux mis à sa disposition.

Article 20 : Confidentialité

Le soumissionnaire s'engage à garder confidente les informations et les documents qui lui seront remis par l'administration pour la nécessité de réalisation du projet.

Le soumissionnaire s'engage à faire - part de la précédente règle de confidentialité à l'ensemble des collaborateurs intervenants sous sa responsabilité.

Au terme de la réalisation du projet tous les documents doivent être rendus à l'administration.

Article 21 : Conception d'une Application Android

Le soumissionnaire s'engage à créer une application, spécifique au CTAB, qui a pour but la collecte des données sur une base lisible sur pc.

Article 22 : Propriété du produit

Le produit final sera la propriété de Centre Technique de l'Agriculture Biologique (fichiers sources, image scannées et retouchées, fichiers binaires, ...). Cependant le soumissionnaire aura la libre disposition des idées, concepts, savoir-faire ou techniques mis en œuvre dans le cadre de ce projet.

Cahier des Clauses Techniques

1. Description fonctionnelle du FrontOffice :

Le site web qui sera proposé par le soumissionnaire doit couvrir principalement les besoins fonctionnels suivants :

- Recherche (pages web, titres des rubriques et des thèmes, documents électroniques, publications,
- Réglementations du BIO, Statistiques,
- Formulaire en ligne,
- Commentaires et suggestions,
- Inscription aux publications par email,
- E-learning,
- Sondage, Enquêtes, Satisfaction clients, E-réclamations, E-rendez-vous,
- Chat bot,
- Espace Abonné
- Achat et Paiement en ligne,
- Effectuer des dons,
- Newsletters,
- **Possibilité d'inclure d'autres rubriques,**
- etc

Mise en réseau et Signets : Les utilisateurs seront autorisés à partager une page du site Web dans les réseaux sociaux: Twitter, Facebook, etc.

2. Spécifications techniques (FrontOffice) :

Les spécifications techniques exigées par le site web (FrontOffice) sont les suivantes :

- Le site devra être développé en utilisant la dernière version stable du système de gestion du contenu (CMS): Le prestataire devra utiliser des technologies libres et Open source (dernière version la plus stable). Le code source doit être bien documenté. Une approche de conception dynamique est souhaitable pour le développement des interfaces des données statistiques.

-Le site peut être développé avec le langage PHP empaqueté avec Joomla ou WordPress ou autres. Il est demandé que le CMS offre une fonction d'analyse complète d'audience du site, qui présenterait les données sur la fréquentation du site, de ses pages.

- Le site devra pouvoir être administré au quotidien (création, modification, suppression de contenu et des pages ou rubriques) en interne par les utilisateurs non informaticiens et sans recours au prestataire.

- Les pages devront être réalisées selon les standards Web internationaux suivants :

* Une structure en HTML5 (Le code devra respecter les standards SEO notamment en matière de balises titres et de Meta-informations).

* Une mise en forme avec CSS3 dégradable (écrans bureau, Smartphone et impression).

- Le site web doit être sécurisé en HTTPS avec certificat SSL.

- Le site web devra s'inspirer de la thématique du Centre Technique de l'Agriculture Biologique ainsi que ses objectifs généraux et spécifiques.

- Le site web doit respecter la charte graphique du CTAB - La maquette devra reprendre les principales pages selon leurs typologies et leurs fonctions dans le site. De même, une déclinaison des Templates personnalisés.

- Le site web devra être développé en trois langues : Français, Arabe et Anglais (l'ajout de la langue allemande peut être possible après formation du responsable du site).

La partie administration du site devra être en français.

-L'ensemble des descriptifs ou textes des articles devront être saisis par l'intermédiaire d'un éditeur HTML. Cet éditeur fonctionne en mode WYSIWYG et permet de formater son contenu tel qu'un outil de traitement de texte.

- Le CMS devra proposer un outil, intégré ou externe de gestion de formulaire permettant notamment de s'inscrire à des événements et d'effectuer des sondages en ligne.

- Toutes les images d'illustration des contenus du site insérées devront respecter certaines dimensions (hauteur et largeur précisées), selon la rubrique où elles seront insérées. Dans tous les cas, les images doivent s'ajuster automatiquement à leurs cadres.

- Le site web devra être multi-navigateurs (côté consultation et côté administration/saisie).

- Le site web devra être en responsive web design c'est-à-dire adaptable aux terminaux mobiles.

- Les pages fournies au niveau de FrontOffice devront avoir une structure HTML. Le site devra être optimisé pour les résolutions d'écran en 1366x768 pixels.

- Intégrer des boutons « j'aime » et « partager » de Facebook sur tout le contenu du site

- Prévoir un flux RSS (des actualités et activités).

- Sécurité : Il est important de s'assurer que le site web est sécurisé contre les attaques, les vulnérabilités et les failles de sécurité.

- Prévoir un outil de web tracking (Google Analytics) fonctionnel pour suivre les visites, les visiteurs et les pages vues.

3. Description fonctionnelle du Back-office :

Un espace privé sécurisé par mot de passe est à prévoir pour permettre aux administrateurs de:

- Ajouter du contenu du type : Activités, actualités appel d'offres, rapports etc...

- Modifier leurs profils et paramètres d'accès

- Up loader les médias : images ; vidéo, etc..

- Modifier un contenu déjà présent,

- Donner la possibilité au navigateur d'agrandir le texte (A+ A-)

- Permettre d'ajouter à terme des modules de contenus supplémentaires et des fonctionnalités spécifiques.

- Le Web master est l'administrateur principal du site web (publication, gestion du menu et des sous-rubriques, création de comptes utilisateurs) et doit pouvoir gérer les droits d'accès (possibilité d'avoir des sous-administrateurs avec différents droits d'accès).
- Le temps de chargement de la page web ne doit pas dépasser les 30 secondes et les éléments d'habillage graphique de chaque page ne dépassent pas 70 Ko.
- L'accès doit être possible via un client léger (un simple navigateur au niveau client devrait suffire pour accéder au site web).
- Navigation simple : retour facile à la page d'accueil et aux pages précédentes et suivantes.
- Le site doit être conforme aux règles d'accessibilité WEB (WAI) afin de permettre aux personnes handicapées l'accès dans des conditions optimales.
- Cet outil de gestion de contenu sera installé sur un serveur hébergé à l'ATI et sera accessible seulement via Internet.

4. Type de contenus

Les types de contenus déjà identifiés sont (liste non exhaustive) :

- Activités
- Actualités
- Newsletter
- Evénements
- Annonces (Recrutement ou appels d'offre)
- Publication
- Page d'accueil (E- RDV, E-réclamation, Sondage, Enquête et Evaluation Clients)
- Une page pour le E-Learning payant et livrant une Attestation en ligne,
- Une page nommé Marché Bio où l'utilisateur doit s'inscrire (Vendeur ou Acheteur) et continuer l'inscription selon le profil choisi et ayant alors accès à la page de son profil.
- Un espace publicité avec inscription et paiement en ligne,
- Possibilités de création des dossiers en ligne (tels que dossier d'homologation des engrais biologiques) et livraison des attestations en ligne.

En ce qui concerne la façon dont le site web se présentera, il faut noter que la page d'accueil doit faire l'objet d'une présentation attractive et particulièrement soignée avec le logo du CTAB et le drapeau de la Tunisie. Ladite page devra disposer d'un espace dynamique qui affichera les actualités, les alertes, etc. La page d'accueil inclura, comme chaque page du site, des possibilités d'accès direct aux pages suivantes. Le soumissionnaire devra prévoir un moteur de recherche accessible sur toutes les pages du site, une rubrique contacts indiquant les coordonnées du CTAB ainsi que des liens pour accéder aux comptes des réseaux sociaux.

Prévoir une rubrique pour présenter le personnel travaillant au CTAB (Nom ; prénom, fonction, contact mail, Cv, etc.).

5. Livrables attendus :

Les pièces à livrer par le prestataire sont les suivants :

- Planning de réalisation avec un engagement sur la date de mise en ligne.
- Proposition technique détaillée.
- Présentation de (03) scénarios de maquettes de démonstration et test d'avant production pour validation par le CTAB.
- Copie de la version validée du site sur support numérique (l'ensemble du site web et son contenu) et le code source pour toutes les composantes.
- L'installation du site sur le serveur de l'hébergeur.
- Manuel d'utilisation de l'interface d'administration du site web.

6. Formation, gestion et mise à jour du site web

Au terme de l'élaboration et la mise en ligne du site, le prestataire aura à assurer la formation de deux ou trois membres du CTAB en vue de la gestion et la mise à jour du site web.

L'objectif de cette formation est que ces personnes deviennent autonomes pour la mise à jour du futur site web.

La formation sera assurée dans les locaux du CTAB pour une durée de dix jours suivant un calendrier défini de commun accord avec l'administration. Cette formation prendra en compte l'utilisation de l'outil, l'écriture et l'accessibilité dans le but de permettre l'administration du site des points de vue technique et éditorial.

Au bout de la formation, les personnes formées seront à même de mettre à jour et sauvegarder le contenu du site.

Le prestataire devra aussi prévoir un tutorial d'utilisation de l'interface d'administration.

7. Maintenance et évolutions :

La validation de toutes les étapes du processus du projet sera effectuée par la Direction Générale du CTAB. Le consultant doit être en mesure de faire un accompagnement d'une durée de six (06) mois après la formation.

Le consultant doit fournir une assistance technique à distance (e-mail et téléphone) en cas de besoin.

8. Application Android :

Conception d'une application Android, avec laquelle le CTAB sera capable de créer des formulaires d'enquête sur la consommation, enquête de satisfaction clients, collecte des données des opérateurs, prise des rendez-vous, etc. Ces données seront stockées sur une base des données sur la tablette et peut être lu sur PC pour traitement statistique.

9. Délai d'exécution :

Le délai d'exécution du marché est fixé cinquante (50) jours calendaires à partir de la date de l'ordre de service. Le soumissionnaire doit proposer un planning détaillé d'implantation et de mise en œuvre ainsi qu'un chronogramme par phase. Les délais de la mise en œuvre ne doivent pas dépasser 50 jours (hors délais de validation par le Comité de suivi du projet).

Le CTAB mettra à la disposition du Consultant toutes les informations, les entrants «Inputs » et la documentation disponible nécessaire à l'accomplissement de la mission. Le soumissionnaire retenu travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du Centre.

10. Qualification du prestataire :

Le prestataire devra justifier d'au moins de trois références dans les prestations similaires au cours des trois dernières années. Il devra travailler selon des stratégies préétablies et avoir une expérience confirmée en matière de conception, création et gestion de site web internet tout en respectant les standards internationaux.

L'expérience :

Les soumissionnaires doivent justifier la mise à disposition d'une équipe de deux personnes dont le chef de projet et un développeur et qui doivent remplir au minimum les exigences suivantes :

Chef de projet :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau au minimum bac+4 des métiers de l'informatique ou de la communication avec une composante sur les technologies de développement ;
- Justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de projet pour la conception et le développement de site web dynamique ;
- Ayant réalisé en tant que chef de projet au moins 3 projets similaires et de même envergure (fournir attestation de bonne exécution).

Développeur :

- Être titulaire d'un diplôme niveau bac+3 en informatique
- Avoir réalisé au moins 3 sites web différents, attestation de bonne exécution faisant foi avec contacts de personnes de référence pour chaque site ;
- Avoir une bonne maîtrise des technologies de développement (PHP, MySQL, Perl, XHTML, JavaScript, etc....).
- Avoir une bonne pratique des outils de retouche d'images (type Photoshop ou autres).
- L'esprit d'imagination et d'initiative, le sens du design.

**FICHE DE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX
DU SOUMISSIONNAIRE**

Nom ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....
.....

Forme juridique de la société
(SARL,SA,.....)

.....

Représentant Légal

.....
.....

Téléphone / fax :

.....
.....

Adresse Email du soumissionnaire:

.....

Inscription au registre national des entreprises sous l'identifiant N° :

.....

N° de l'identifiant fiscal :

.....
.....

Effectif du personnel mis à la disposition de la société en précisant leurs niveaux de qualification :

.....
.....
.....
.....

Représentant légal / Personne bénéficiant d'une procuration de signature des documents relatifs à la consultation :

.....
.....

Fait à à la date du

Signature et cachet du soumissionnaire

LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné:.....

Dénomination de la Société :

Siège Social (adresse) :

Code Postal :

Tél :

Fax :

Registre de Commerce N°:.....

Affiliation à la CNSS N° : Du :

Domiciliation bancaire :

M.F. N° :

(a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, et n'ai aucune réserve à son égard et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la Consultation n° Je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

(b) Je m'engage à fournir conformément au cahier des charges et au planning d'exécution et spécifications techniques, les fournitures et services connexes

(c) Le prix total (**En TTC et en Dinar tunisien**) de notre offre est de :

(En toutes lettres)

(En chiffres)

(d) Notre offre demeurera valide pendant la période de 90 jours ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

Fait à Le / /

(Nom et prénom, qualité du signataire) (avec date, signature et
cachet)

Bordereau des prix

Consultation N°

Phases Site	Etapes	Prix unitaire HTVA	TVA (%)	Prix total en TTC
Phase 1				
Phase 2				
Conception et mise en marche de l'Application ANDROID				
TOTAL				

Montant Total en toutes lettres :

.....
.....

Fait à Le / /

(Nom et prénom, qualité du signataire)

(Avec date, signature et cachet)

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e)

M'engage à :

- Finaliser les travaux nécessaires prescrits sur ce cahier des charges,
- Fournir un site et une application Android fonctionnels au Centre Technique de l'Agriculture Biologique,
- Respecter les procédures de la garantie du site web et de l'application Android,
- Fournir l'assistance nécessaire durant la période de garantie jusqu'à l'élaboration du Procès-Verbal de la réception finale.
- Coordonner avec le staff du CTAB pour achever la mission.

Fait à : Le.....

Signature et Cachet

« Lu et approuvé »